

ARCHÉOLOGIE DES PETITES PYRÉNÉES AUSSEING - ROQUEFORT - BELBÈZE - CASSAGNE

LE TEMPLE GALLO-ROMAIN DE BELBÈZE-PÉDÉGAS

par Gabriel MANIÈRE *

Le site (fig. 1)

Nos recherches ont commencé dans cette partie des Petites Pyrénées au tout début des années 1960, encouragées par Louis Méroc, alors directeur de la Circonscription Préhistorique de Midi-Pyrénées. La découverte du menhir de Balesta à Roquefort en avait révélé tout l'attrait (fig. 2). Il y avait aussi sur le même site du domaine de Balesta (1), par suite du défrichement pour une plantation de pommiers, la découverte d'un atelier acheuléen avec de très beaux « coups de poing » en quartzites fluviales (2) et des vestiges gallo-romains épars.

C'est alors que, sur les conseils de Louis Méroc et de Michel Labrousse, nous avons envisagé, puis réalisé, l'étude du site du menhir (3), révélant un enclos de sanctuaire en plein air de 120 m de long délimité par des murs en pierres sèches et dont la fouille du tertre du menhir, au centre parfait de 60 m, a permis de retrouver des vestiges gallo-romains et de constater une pérennité d'occupation et de fréquentation allant de la préhistoire au IV^e siècle de notre ère avec la découverte, en dehors de débris d'amphores, de deux moyens bronzes (*folles*) en très bon état de Dioclétien (atelier de Lyon, 301-303) au type « *Genio populi romani* » et de Constance I Chlore (atelier de Lyon, 307), *folles* posthume au type « *Memoria Felix* » (fig. 3).

Un autre gisement antique était découvert à Roquefort au lieu-dit « La tuilerie ». Il a été identifié comme un petit complexe gallo-romain de tuilier (*tegulae, imbrices*) (4).

Nos recherches se sont ensuite poursuivies sur le terroir de la commune de Belbèze où notre attention avait été attirée par les grandes carrières souterraines, témoins d'une très longue histoire humaine (5). Des fragments de sarcophages ont été retrouvés dans les pierriers. L'un d'eux, à Pédégas d'en Bas, était une grande partie d'un couvercle tectiforme à quatre pans; puis des travaux communaux routiers au même endroit firent découvrir plusieurs cuves. D'autres travaux d'aménagement d'une source en abreuvoir-lavoir en contrebas de l'émminence de « La Roche » (607 m) et au nord, près de la route qui relie Belbèze à Ausseing et qui était très abîmée par l'abreuvement

* Communication présentée le 17 octobre 2000, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2000-2001 », p. 209.

1. G. MANIÈRE, « Le menhir de Balesta commune de Roquefort sur Garonne », dans *Actes du XVIII^e Congrès d'Études Régionales (Fédération des Soc. Acad. et Savantes Pyrénées, Gascogne, Languedoc), Saint-Gaudens, juillet 1962 et Bulletin de la Société Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire de Toulouse*, t. X (1963), p. 16-17.; L. MÉROC, *Gallia Préhistoire*, t. VI, 1963, p. 204.

2. L. MÉROC, *Gallia Préhistoire*, t. X, 1967, p. 313.

3. G. MANIÈRE, « L'enceinte sanctuaire et le menhir de Balesta, commune de Roquefort-sur-Garonne », *Pallas* XVIII, t. VII, fasc. 3, 1971 (Université de Toulouse-Le Mirail), p. 109-115; M. LABROUSSE, *Gallia*, t. XXX, 1972, p. 485.

4. G. MANIÈRE, « La tuilerie de Roquefort », dans *Revue de Comminges*, t. LXXIX (1966), p. 15-18; M. LABROUSSE, *Gallia*, t. XXIV, 1966, p. 421.

5. La découverte de ce site fut l'occasion d'une correspondance avec G. Astre, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, membre de notre Société. Il nous confirmait, le 3 décembre 1964, l'utilisation régionale des calcaires de Belbèze et ses études déjà parues sur le sujet depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à la Renaissance dans l'archéologie et les monuments antiques religieux et civils de Toulouse dont l'approvisionnement se faisait par voie fluviale. Cf. G. MANIÈRE, « Les carrières souterraines de Belbèze en Comminges, de Furne et de Balesta », dans *Revue de Comminges*, t. LXXVIII (1965), p. 57-70.

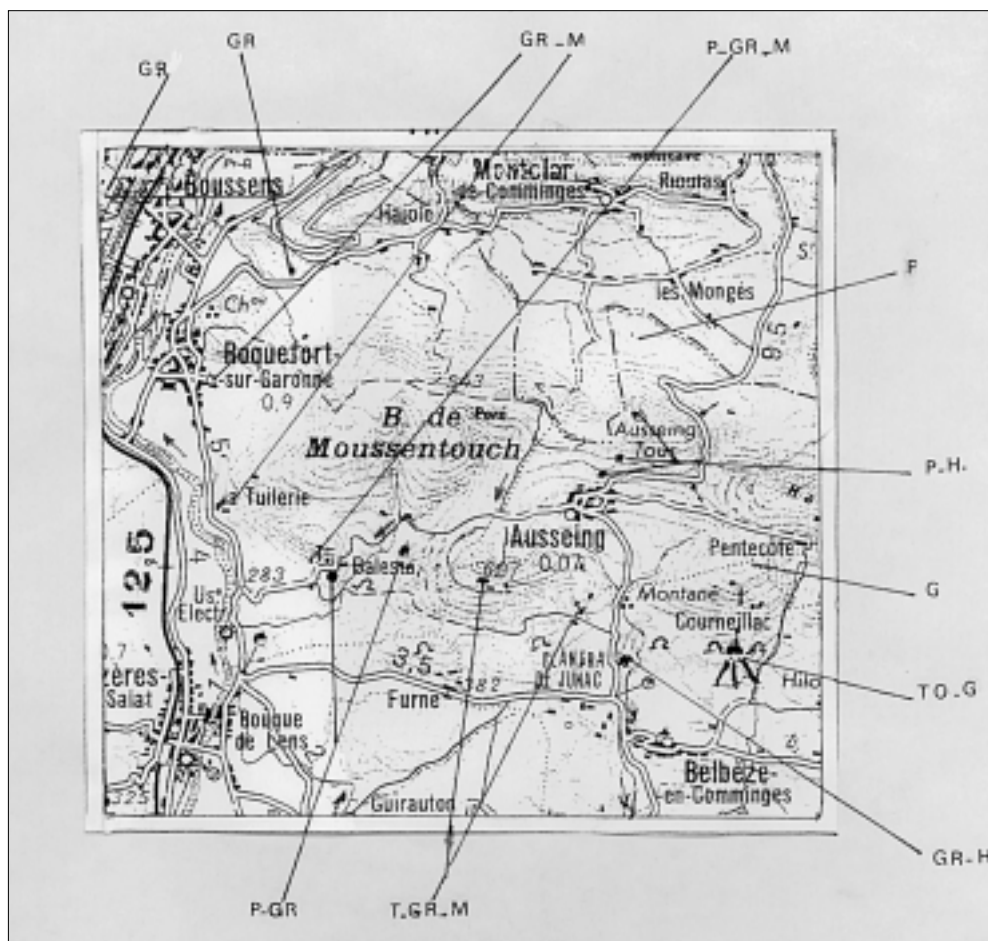


FIG. 1. LE TEMPLE GALLO-ROMAIN DE BELBÈZE-PÉDÉGAS. Le site.

G	Géologie - Fossiles - YPERIEN*	Ω	Carrières souterraines
P	Préhistoire	TO	Table orientation
GR	Gallo-romain	H	Secteur historique particulier
M	Médiéval		

*YPERIEN : ~ 50 000 000 (années)

séculaire du bétail, firent découvrir de nombreux fragments d'amphores vinaires attestant de la pérennité historique de cette source depuis l'Antiquité. Le site de « La Planéra de Junac », également sacralisé depuis l'Antiquité (sarcophages), avait été pérennisé par une chapelle, détruite à la Révolution, à côté d'une source réputée pour guérir les maladies oculaires.

La recherche sur l'éminence géodésique de « La Roche », dont seul le versant sud est accessible, a permis de retrouver, épars, de nombreux tessons de poterie gallo-romaine caractéristiques, puis, sur un replat boisé et encombré de végétation, des moellons de petit appareil et un fragment d'autel votif en calcaire.

L'importance de ces trouvailles sur un site dominant des Petites Pyrénées, avec un paysage imprenable sur la grande chaîne commingeoise et de la vallée de la Garonne, a déterminé la recherche puis la découverte d'un temple qui a fait l'objet de fouilles officielles programmées à la fin 1964, en 1965, puis en 1966 sous la direction de



FIG. 2. LE MENHIR DE BALESTA, COMMUNE DE ROQUEFORT-SUR-GARONNE, gît au pied du petit tertre où il se dressait.
Cliché Louis Méroc.

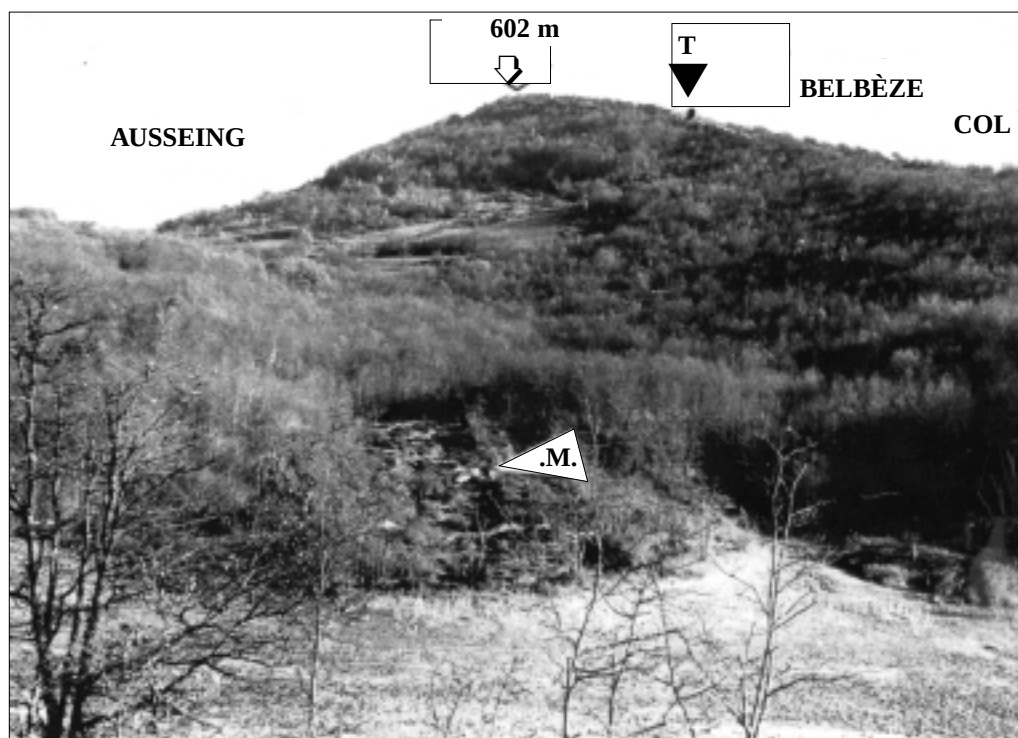


FIG. 3. SANCTUAIRE DE PLEIN AIR DE BALESTA.

Long de 120 m, il est situé au milieu des bois où il apparaît comme une clairière délimitée par des murettes en pierres sèches et avec une orientation générale est-ouest. Le menhir gît au centre parfait couché au pied de son tertre (M). En (T) emplacement du temple gallo-romain de Belbèze-Pédégas d'en Haut. *Cliché Gabriel Manière.*

M. Labrousse (6). Une année supplémentaire, 1967, a été employée à la recherche sur le site du temple et ses abords immédiats (7).

Le temple (fig. 4-10)

L'édifice est rigoureusement implanté dans le sens de sa longueur et du replat naturel qui le supporte est-ouest. Il se compose à l'est d'une petite *cella* (C1) dans le prolongement de laquelle se trouvait, ouvrant au midi, un vestibule (E) de la formation « *in antis* » avec portique à colonnes. Cette première construction religieuse apparaît contemporaine du I^{er} siècle avec la découverte, perdu dans le mortier d'un mur, d'un petit bronze à peu près neuf de Vespasien dont l'identification le classe au III^e consulat (3^e puissance tribunicienne) en 71 de notre ère (8).

Ultérieurement ce premier sanctuaire a été agrandi par la construction d'une grande *cella* (C2) avec son entrée (R) assurant le passage avec l'ancienne *cella* (C1). Elle mesure (dans l'œuvre) 8 m sur 6,20 m. Le sol de l'ensemble est pavé avec soin en moellons calcaires blancs entrecoupés d'un cordon de même nature mais de couleur plus foncée dont nous avons observé des filons dans les carrières souterraines de Belbèze.

À la suite de cet édifice, sur un plan plus bas, se trouve une salle (D) avec deux entrées, une intérieure communiquant avec la *cella* (C2) par un passage (x-y) de trois marches. Cette petite salle, non couverte, que nous avons appelée « curie déambulatoire » avait une sortie (L), au nord, ouvrant sur le déambulatoire périphérique aménagé autour du temple.

En contrebas, en vis à vis du passage (x-y), un autre passage en escalier (x'-y') de cinq marches descendait dans la piscine (P) jusqu'au niveau de trois grandes dalles en grès calcaire roux de la carrière de Furne (T1, T2, T3) qui furent identifiées comme pédiluves (strigiles).

Enfin, la piscine (P) de caractère rupestre avec un portique d'entrée à deux colonnes en calcaire blanc. La piscine, dont le niveau devait varier en raison de la colature des eaux pluviales, était cependant alimentée par une petite source souterraine (G) captée par deux griffons (9) assurant le remplissage d'une petite mare à niveau constant (pérenne) profonde de 25 cm. Après les dégagements et sa remise en forme, nous avons constaté que s'y développait, conduite par les griffons, une colonie de *daphnia putex*, genre de crevettes d'eau douce, apportant ainsi la preuve de l'existence d'un vaste et sans doute très complexe réseau souterrain en communication avec le fontaine publique de Pédégas d'en Bas habitée elle aussi en abondance par ces petits crustacés. Cet agencement pérenne de la piscine est subordonné à la récollection des eaux pluviales qui conduisaient à un remplissage ne dépassant pas le niveau des pédiluves.

La piscine qui conservait son caractère rupestre a cependant été recouverte (n° 3 du plan) très partiellement au-dessus des griffons par un arceau bâti avec soin et bien appareillé dont nous avons retrouvé des éléments écroulés.

Il faut noter encore que dans les déblais des salles E, C1 et C2 nous avons retrouvé des débris de couverture (*tegulae*, *imbrices*) et, dans les mêmes salles des morceaux d'enduits colorés, rouges, verts, bleus, beiges qui devaient tapisser les murs en élévation.

La fouille du temple a permis de retrouver une représentation fragmentée volontairement de 220 autels votifs et socles d'autels. Une représentation mobilière de fibules, ornements divers de toilette, strigiles, monnaies impériales dans la chronologie gallo-romaine, statuettes en terre cuite, poteries sigillées et communes, lampes, amphores, verrerie, quincaillerie diverse, briques, *imbrices*, avec une mention spéciale pour de tout petits vases, considérés à offrande, de formes communes culinaires et domestiques et aussi caliciformes en terre blanche parfois décorés de bandes rouges (fig. 11-21).

6. M. LABROUSSE, *Gallia*, t. XXIV, 1966, p. 418-419; G. MANIÈRE, « Un nouveau sanctuaire gallo-romain: Le Temple de Belbèze en Comminges », dans *Celticum* XVI, *Ogam*, tradition celtique, Rennes, n° 114, 1967, p. 65-126 avec étude de la faune par Th. Poulain-Josien.

7. Fouilles et recherches ont pu être réalisées avec le concours bénévole de M^{me} G. Feutray et de sa fille Frédérique, Marie Jo Soichet, Christiane Barry, Christian Lacombe, Roger Frayre, Julien Tissières, M^{me} M. Pégrier (sœur de Louis Méroc) et le groupe de l'association culturelle de la Régie Autonome des Pétroles de Boussens (R.A.P.), MM. Mèche, Plique et R. Weinberg et la compréhension amicale des propriétaires MM. Gaspart et R. Montané de Belbèze et d'Ausseing, du propriétaire de Balesta M. Malet. Remerciements à M. le commandant E. Vital qui a pu nous fournir une grande bêche réformée, à MM. les maires Pomadé et Millet.

8. D/IMP. VESPASIAN AVG (Palmier) ; R/PON.M.TR.P.P.P. COS III GSC (enseigne surmontée d'un étendard).

9. Analyse des griffons : Cu...67 % dosé par polarographie ; Fe... 3 % ; Sn...27 % dosé par rayon X ; Mn...traces ; Ti... traces.



FIG. 4. VUE DU TEMPLE APRÈS LES FOUILLES DE 1965 (FÉV. 1966).

Au premier plan, la petite *cella* et son entrée. Au second plan, la grande *cella* où nous avons mis en tas les moellons d'appareil épars dans la fouille. Les arbres ont été conservés pour montrer l'emprise de la nature sur la ruine. Au fond, sous la bâche, l'emplacement de la piscine non encore dégagée. Cliché Gabriel Manière.

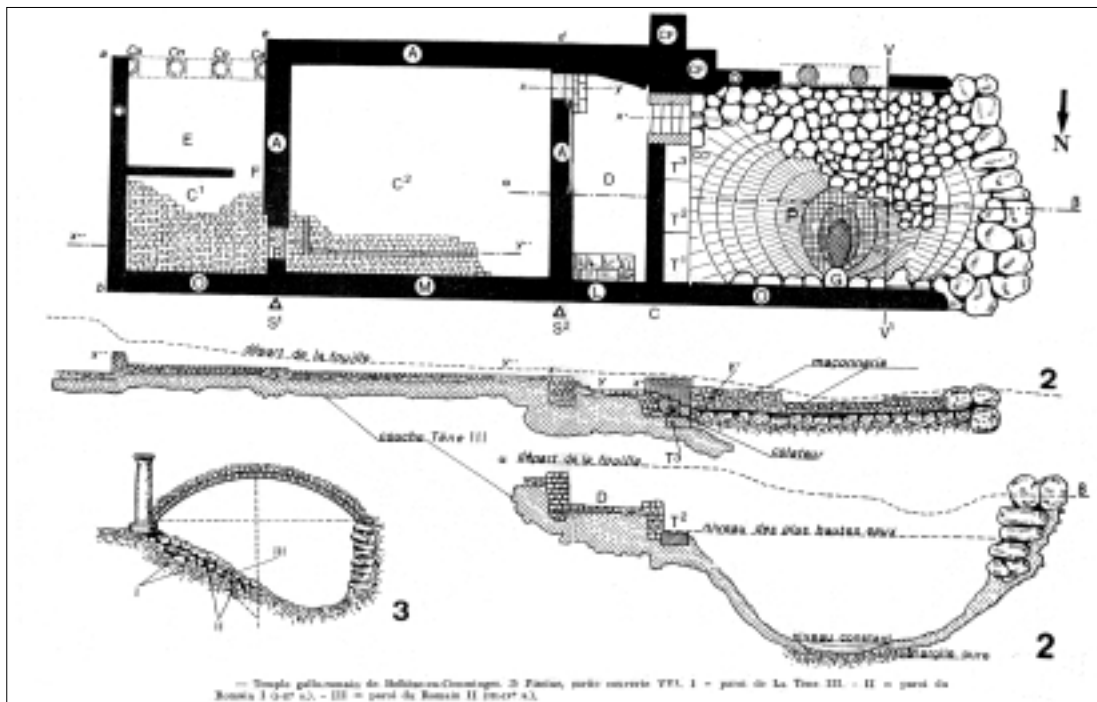


FIG. 5. TEMPLE GALLO-ROMAIN DE BELBÈZE-EN-COMMINGES. 3) Piscine, partie couverte VV1 I = paroi de la Tène III. II = paroi du Romain I (I-II^e s.). III = paroi du Romain II (III-IV^e s.).



FIG. 6. TEMPLE GALLO-ROMAIN DE BELBÈZE-PÉDÉGAS D'EN HAUT.
La grande *cella* et son pavement; au fond, la petite *cella*. *Cliché Michel Labrousse.*



FIG. 7. TEMPLE GALLO-ROMAIN DE BELBÈZE-PÉDÉGAS D'EN HAUT. Le mur extérieur (côté nord) en petit appareil soigné, la reprise est à la limite séparative des deux *cellae*. *Cliché Michel Labrousse.*



FIG. 8. TEMPLE GALLO-ROMAIN DE BELBÈZE-PÉDÉGAS D'EN HAUT. LA PISCINE. Les pédiluves, en pierre des carrières de Furne à Cassagne, apportent la preuve de leur exploitation antique qui était contestée. *Cliché Gabriel Manière.*



FIG. 9. TEMPLE GALLO-ROMAIN DE BELBÈZE-PÉDÉGAS D'EN HAUT. LA SOURCE DE LA PISCINE. Les griffons protégés par une pierre plate assurent un écoulement goutte à goutte sur une large pierre. Une construction en pierres sèches devait servir d'appui à une voûte peu épaisse et bien appareillée couvrant partiellement la piscine à hauteur de la source et des griffons. *Cliché Gabriel Manière.*

FIG. 10. TEMPLE GALLO-ROMAIN DE BELBÈZE-PÉDÉGAS D'EN HAUT. Les colonnes brisées ont été jetées au fond de la piscine lors de la destruction du temple. *Cliché Gabriel Manière.*





11



12



13



14

FIG. 11, 12, 13, 14. TEMPLE DE BELBÈZE. AUTELS VOTIFS.
Clichés Gabriel Manière.



15



16



17



18

FIG. 15, 16, 17, 18. TEMPLE DE BELBÈZE. AUTELS VOTIFS.
Clichés Gabriel Manière.

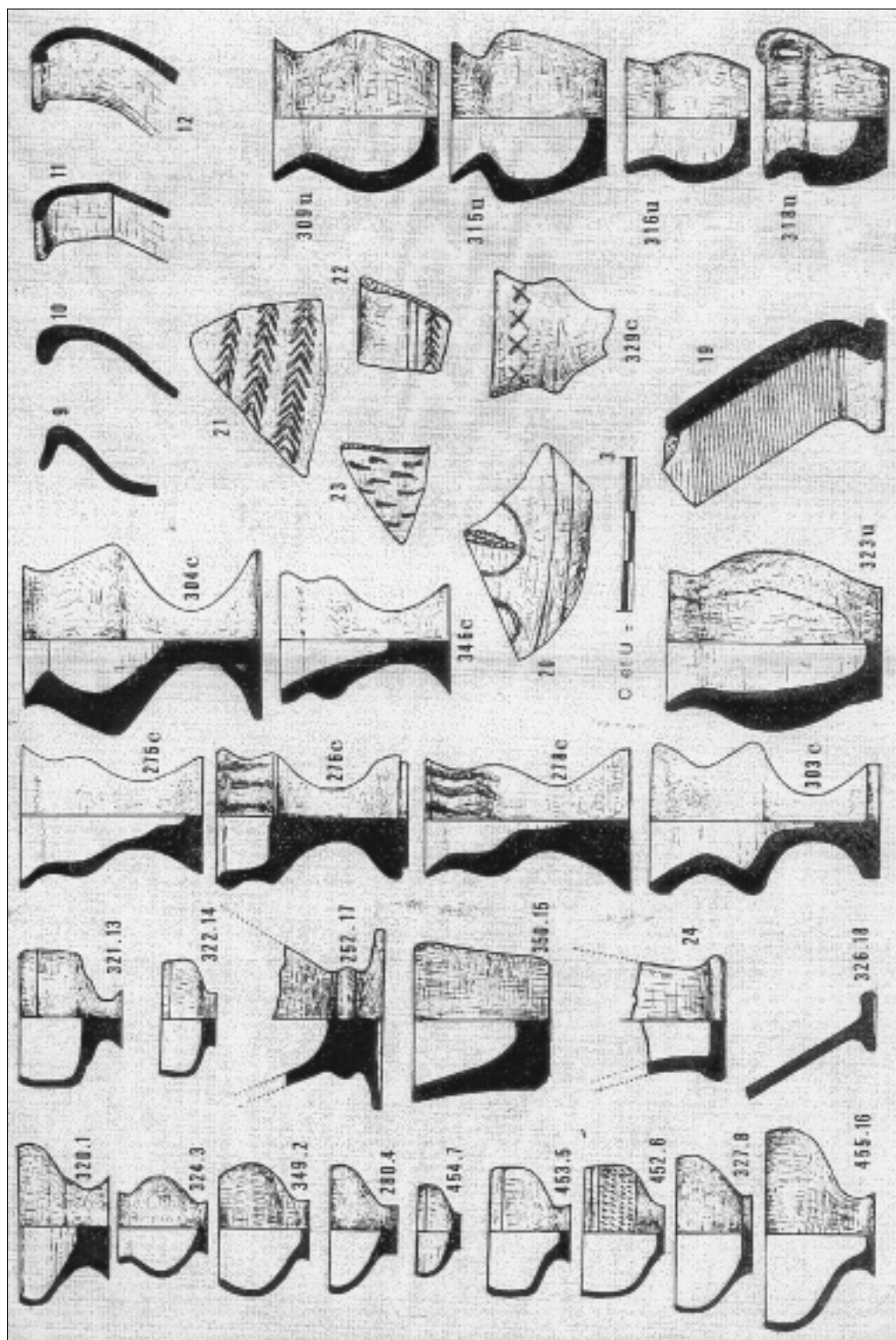


FIG. 19. QUELQUES TYPES DE LA POTERIE GALLO-ROMAINE DU TEMPLE DE BELBÈZE.

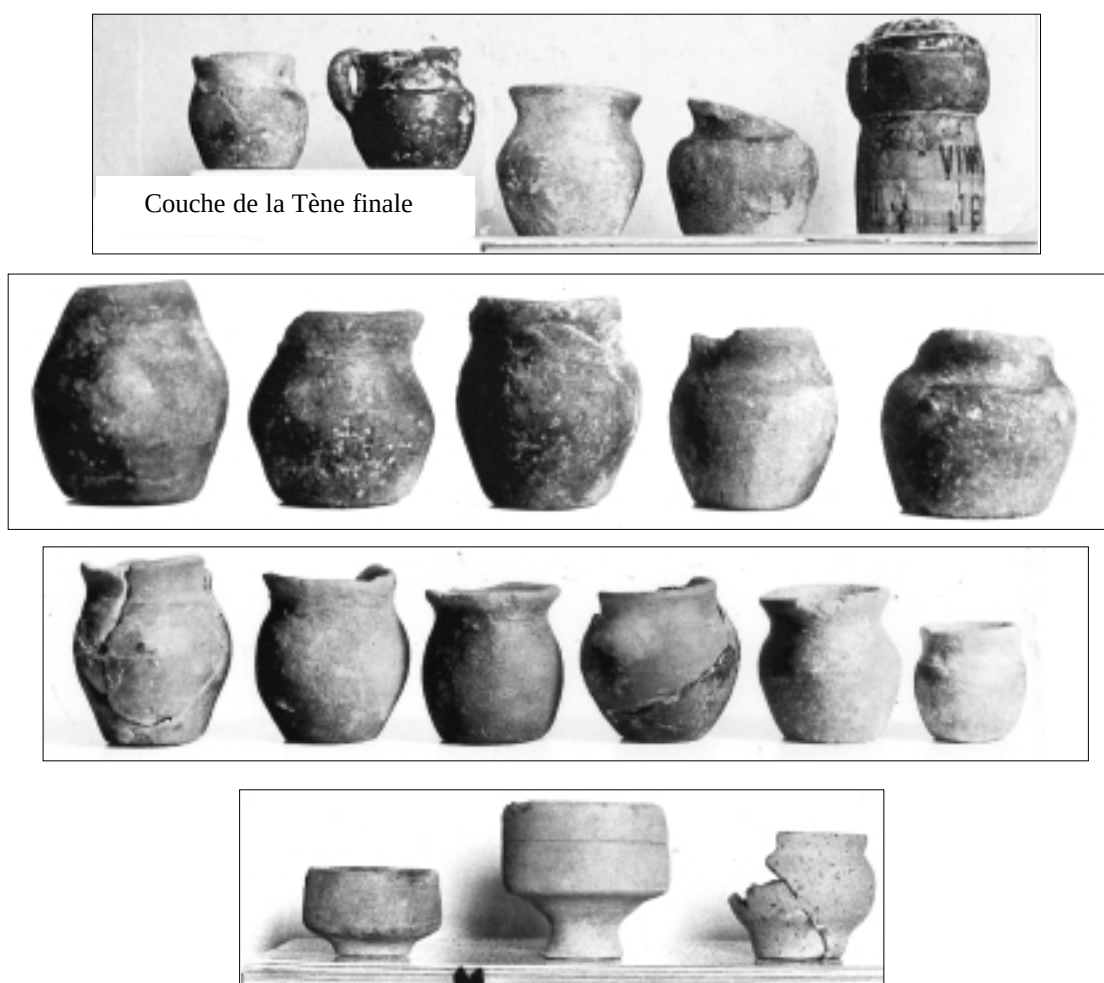
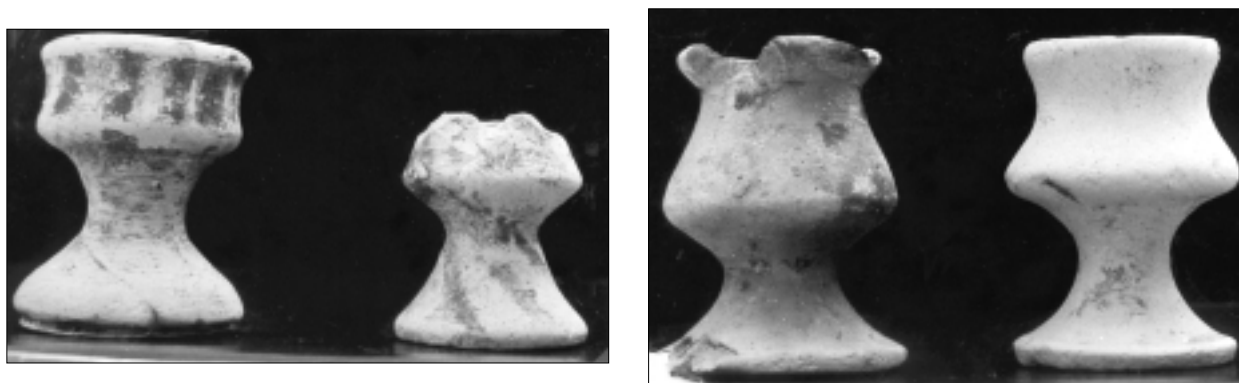
FIG. 20. TYPES DE PETITS VASES À OFFRANDES. *Clichés Gabriel Manière.*FIG. 21. TYPES DE PETITS VASES À OFFRANDES. *Clichés Michel Labrousse.*

Fig. 20 et 21. Les petits vases à offrandes ont été principalement retrouvés dans la piscine. Certains contiennent un petit *aes* du Bas Empire. Il y a plusieurs modèles qui vont d'une imitation miniaturisée de la poterie culinaire usuelle aux vases caliciformes en terre blanche de l'Allier diffusées par les colporteurs et qui sont parfois ornés de bandes peintes en rouge; on retrouve aussi des coupelles imitant la céramique régionale à parois minces, décorés ou non (genre Galane).

Temple de Belbèze, étude de la faune

Étude de la faune (Site du Temple)

(Première campagne de fouilles fin 1964-1966) - M^{me} Th. POULAIN-JOSIEN Laboratoire CNRS. Avallon

Représentation osseuse :

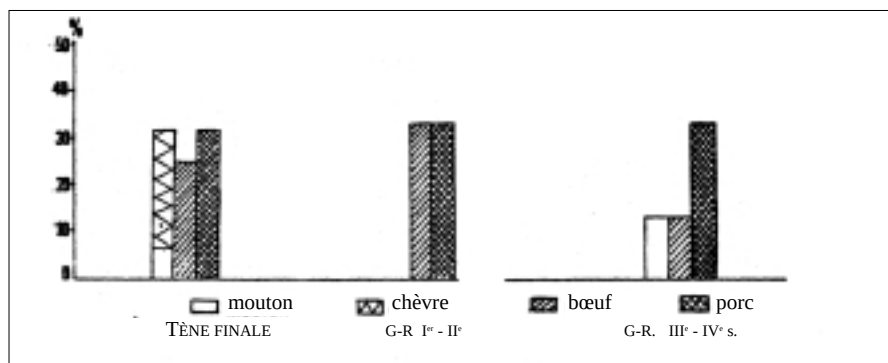
1. Animaux domestiques :

Le bœuf (*bos taurus*) – le porc (*sus domesticus*) – le mouton (*ovis aries*) – la chèvre (*capra hircus*) – le cheval (*equus caballus*) – le chien (*canis familiaris*) – le chat (*felis catus domesticus*) – le poulet (*gallus s p*).

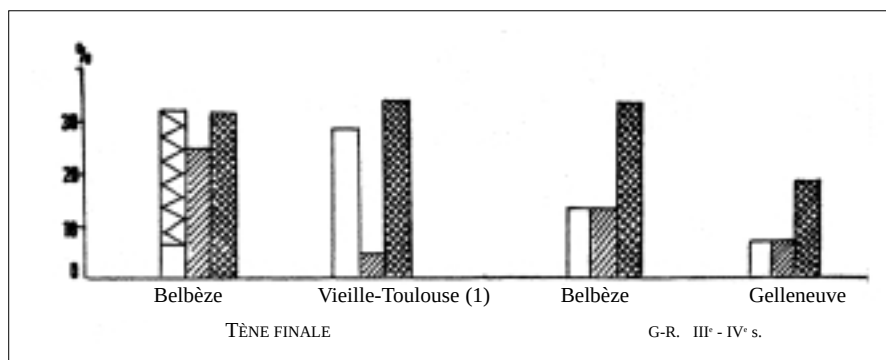
2. Animaux sauvages :

Le sanglier (*sus scrofa*) – le lièvre (*lepus europeus*) – le crapaud (*bufo bufo*).

La représentation comparative et chronologique :



Et une comparaison avec les chantiers contemporains de la région : (Fouilles de Georges Fouet. Thérèse Poulain, dans Georges Fouet, « La villa gallo-romaine de Gelleneuve à Mouchan (Gers) », dans *M.S.A.M.F.*, t. XXVII (1961), p. 35-39).



Il ressort de cette étude que la faune semble caractérisée par l'importance des porcs, devant les ovicapridés et les bœufs et une absence quasi totale des animaux sauvages.

Le sanctuaire périphérique (fig. 22)

Le temple lui-même dont nous avons effectué le dégagement et la fouille dans les campagnes de fin 1964, 1965 et 1966, apparaît comme le centre d'un complexe religieux périphérique qui a fait l'objet des fouilles programmées à partir de 1967 sous la direction de M. Labrousse.

Les résultats de ces dernières n'ont pas été publiés par suite d'incidents survenus à l'éditeur OGAM à Rennes. Ces recherches font cependant partie de cet ensemble religieux gallo-romain et apportent la preuve d'une fréquentation du site dès l'époque de l'Âge de fer.

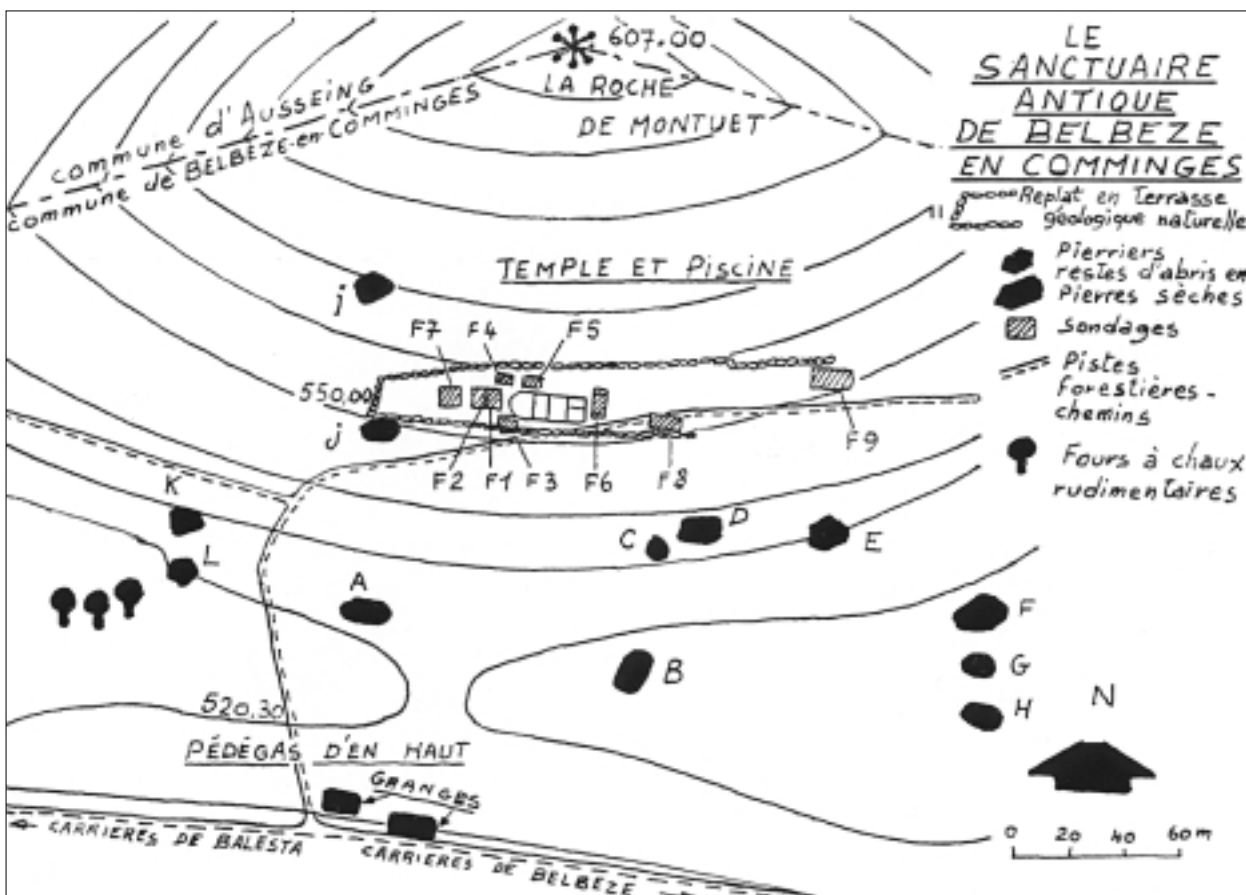


FIG. 22. LE SANCTUAIRE PÉRIPHÉRIQUE DE BELBÈZE EN COMMINGES.

Nous avons dénombré, dans les alentours immédiats adossés aux légers reliefs de la pente sud, douze pierriers plus ou moins importants contenant des vestiges antiques, fragments de *tegulae* et surtout d'amphores vinaires, de poteries communes et de meules en granit du genre « va-et-vient ». Ces pierriers, présentant l'apparence d'habitats ruinés écroulés en place, ont souvent une importance considérable et leur dégagement constitue une entreprise qui dépassait le cadre des moyens dont nous disposions. Il nous est néanmoins apparu indispensable de rechercher à savoir ce qu'ils avaient représenté. Leur dispersion s'échelonne sur trois cents mètres de long et sur cent mètres de large, soit trois hectares environ. Ils sont recouverts de broussailles et d'arbustes.

Le replat qui porte le temple et sa piscine est situé à cent vingt mètres au-dessous de l'arête rocheuse qui forme le sommet de la petite montagne de la Roche. Il mesure 170 m de long et a, en moyenne, 20 m de large. Sa délimitation naturelle est remarquable : elle est originairement bordée, au droit du temple et sur le côté nord, par un

blocage rocheux cyclopéen fait de main d'homme et, ailleurs, par une arête calcaire naturelle. Le côté sud est constitué par un léger à-pic rocheux échancré par une piste qui débouche devant le temple à hauteur de la curie déambulatoire entre la grande *cella* et la piscine.

Cette aire, en forme de replat naturel portant le temple sur son point le plus élevé, a fait l'objet de fouilles pratiquées un peu partout et principalement en contiguïté avec la périphérie de l'édifice.

Fouilles sur le replat du temple (fig. 22)

Fouille I (FI du plan, fig. 23)

Bordure extérieure jouxtant la piscine à l'ouest.

Cette fouille, pratiquée sur 0,60 m de large, fait apparaître de haut en bas un régallement de terres (n° 1), d'éboulis et de débris de constructions antiques, *tegulae*, briques, mortiers. Il a 20 cm d'épaisseur moyenne et constitue ce que l'on peut improprement considérer comme la « couche arable » au-dessous de laquelle apparaissent, au hasard, des débris et des parties d'autels, de socles d'autels et de colonnes (A-2), puis une couche archéologique des temps romains qui ne dépasse pas 30 cm (n° 2). Elle repose sur un blocage rocheux de 10 à 15 cm (n° 4). Nous retrouvons sur ce blocage les vestiges d'une construction maçonnée en blocs rocheux et mortier gris, très dégradée. Elle paraît être le vestige d'un ancien mur périphérique du côté ouest de la piscine, antérieur à la période de démolition du temple (IV^e siècle), probablement correspondante de celle du Romain I que nous avons déterminée dans la première fouille de 1965 et 1966. Ce vestige correspond aux derniers quinze centimètres de la couche romaine, niveau dans lequel nous avons retrouvé, un peu plus à l'ouest, deux moyens bronzes aux effigies de Marc-Aurèle et de Lucius Verus.

Au-dessous de ce blocage et sur 80 cm d'épaisseur (n° 5), le terrain est composé d'argile terreuse et de couches de terres cuites de couleur rouge brique. Épars dans la masse se trouvent quelques blocs calcaires, des tessons de poteries rouges et brunes à gros dégraissant micacé et des fragments osseux.

À la profondeur de 1,40 m apparaît un léger blocage de gros éboulis, puis le substrat naturel en nature d'argile absolument pure (n° 6).

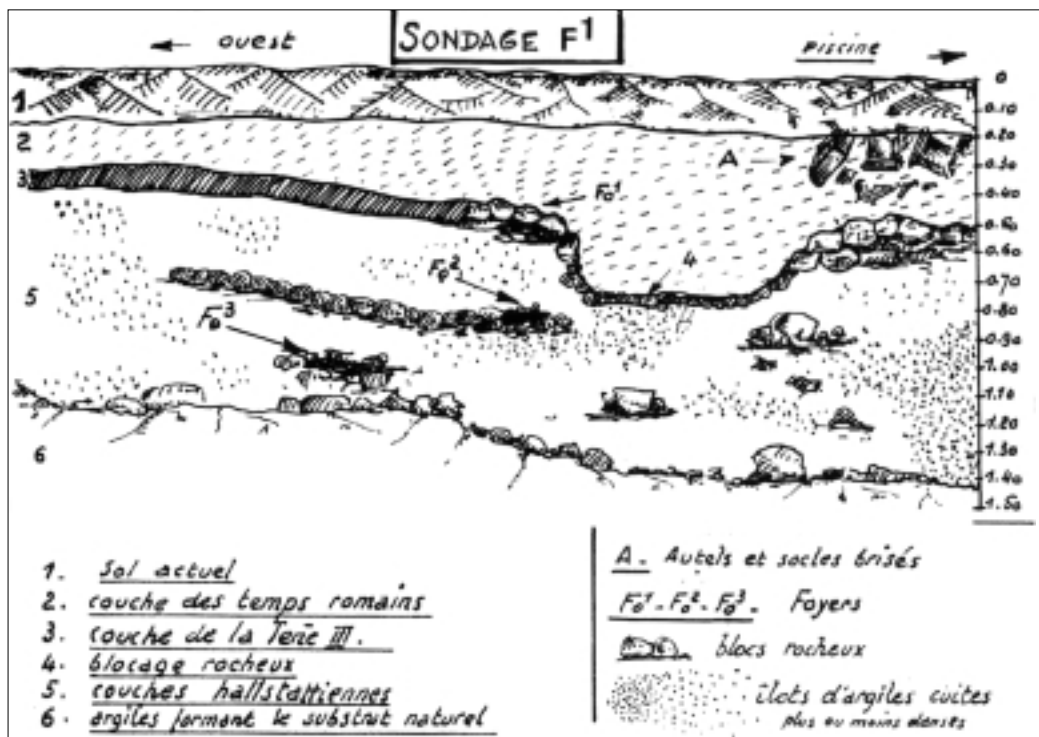


FIG. 23. LE SANCTUAIRE PÉRIPHÉRIQUE DE BELBÈZE EN COMMINGES. Coupe du sondage F¹.

Fouille 2 (F2 du plan)

Perpendiculaire à la précédente.

Différentes coupes pratiquées dans cette direction font apparaître successivement la même couche de régallement (n° 1), puis une tranche archéologique gallo-romaine de 50 à 55 cm d'épaisseur (n° 2) reposant sur un berceau bordé par un blocage rocheux (n° 4) qui montre l'existence d'un chemin de circulation que nous retrouverons sur la périphérie ouest et nord de la piscine et qui débordé au niveau du sol antique à hauteur de l'ouverture nord de la curie déambulatoire. Au-dessous de ce passage se retrouve la même couche archéologique argileuse (n° 5) reposant sur le substrat naturel (n° 6). Les observations archéologiques sont identiques.

Fouille 3 (F3 du plan)

Perpendiculaire à la précédente en direction de l'ouest. Pratiquée sur 2 m de large et 1,80 m de long.

La couche (n° 1) est identique aux précédentes. La couche (n° 2) gallo-romaine va de 15 à 30 cm au point de recoupement avec la précédente tranche. L'inclinaison est régulière. La couche repose sur un sol archéologique de 10 cm environ (n° 3) caractérisé par une terre très noirâtre avec des charbons épars et des tessons de céramique identiques à ceux qui ont été trouvés dans la couche de la Tène III lors de la fouille du temple et des couches en place de la piscine. En Fo1 sont les vestiges d'un petit foyer dans les cendres duquel nous avons trouvé une clochette-sonnaille en fer.

La couche (n° 5) suit la remontée observée plus haut et le substrat n'est plus qu'à 1,20 m du niveau du sol actuel. Elle renferme toujours des îlots d'argile cuite épars dans la tranche mais nous trouvons les vestiges de deux foyers : Fo2, qui apparaît à la suite d'un lit de blocs calcaires ; et Fo3 au-dessus de la couche rocheuse terminale qui repose sur les argiles du substrat naturel (n° 6).

Le mobilier archéologique trouvé en 5 est toujours constitué par des tessons d'une poterie commune très grossière souvent en désagrégat. Le foyer Fo2 renferme des fragments caractéristiques d'une céramique à faciès hallstatten. Le foyer Fo3, situé à 20 cm en dessous, contient une représentation céramique rouge très grossière constituée par un vase écrasé, deux tessons décorés et les éléments d'une chaînette en fer. Nous étudierons ces vestiges à la suite. Dans le dégagement de cette couche nous avons observé plusieurs émanations de gaz de marais à l'odeur caractéristique de phosphure d'hydrogène. Ces émanations correspondent à la mise au jour de couches plus noires situées au contact du substrat argileux.

Fouille 4 (F4 du plan)

Bordure extérieure de l'angle nord-ouest de la piscine. La stratigraphie est à peu près semblable à celle rencontrée en F2 ci-dessus.

Nous retrouvons la même couche gallo-romaine et nous coupons le chemin de circulation qui vient s'épauler aux parois rocheuses de la piscine sur le côté nord.

On note : la présence, au-dessous, d'une couche archéologique très noire (4 à 10 cm) d'éboulis et quelques tessons de poterie noire non tournée, puis un foyer de 50 cm de diamètre. Au-dessous du blocage rocheux du fond du chemin ; très pauvre, il ne contient que des charbons et des cendres. Plus bas, la couche hallstatten est très peu épaisse (15-20 cm). Elle renferme, épars, quelques tessons de poterie grossière et elle repose sur des blocs calcaires et des lits d'argile en place qui constituent le substrat naturel se relevant vers le nord.

Fouille 5 (F5 du plan)

Partie nord de la périphérie et en surplomb de la piscine. Découverte d'un contrefort extérieur à l'angle du mur de la bordure de la piscine. Maçonnerie de gros blocs de pierre non parementés qui fait saillie de 25 cm. Le liant est un mortier gris grossier et très dur. Au-delà de la maçonnerie apparaît le débouché du sentier de circulation, ou péribole, dont l'assise est assurée par un blocage grossier d'éboulis calcaires. Entre ce débouché et l'ouverture nord du déambulatoire le substrat naturel est, en majeure partie, constitué par un affleurement rocheux qui a été arasé et se trouve à 1,50 m du terrain actuel. Le remplissage est composé de matériaux de démolition très brisés avec prédominance de *tegulae* et de briques. Un autel votif (inventaire 179-7) a été recueilli derrière le contrefort ainsi que des tessons de vases communs d'époque gallo-romaine.

Fouille 6 (F6 du plan)

Tranchée à l'est du temple faite en parallèle à 1,50 m du mur.

1) couche de 10 cm d'épaisseur moyenne composée de matériaux de démolition des murs du temple et de sa couverture (pierres, moellons d'appareil, *tegulae*...). 2) couche de 30 cm, pauvre, correspondant aux temps romains. 3) niveau peu épais de la Tène, 10 cm, constitué par une terre noire et quelques tessons identiques à ceux trouvés

dans les couches de cette période sous les *cellae* du temple. 4) couche hallstattienne de 10 à 15 cm reposant sur un lit d'éboulis calcaires : elle est composée de terre très argileuse renfermant des charbons et des tessons de poteries caractéristiques. Au-dessous apparaît l'argile pure composant le substrat naturel.

Fouille 7 (F7 du plan)

Effectuée sur le replat, à 60 m à l'ouest de la piscine.

1) couche de sédimentation et de nivellement de 10 m d'épaisseur moyenne. 2) couche romaine de 20 cm. 3) couche argileuse de 30 cm renfermant des charbons où se rencontrent, en mélange, des tessons de la Tène et hallstattiens. Elle repose sur un blocage de gros éboulis calcaires au-dessus duquel nous avons trouvé une petite spatule de fer à manche courbe qui semble appartenir à la période la plus ancienne. 4) substrat naturel argileux.

Fouille 8 et 9 (F8, F9 du plan)

Faites sur le replat du temple à 25 et 100 m à l'est.

1) couche de 10 à 20 cm d'épaisseur contenant des tessons de poteries rouges communes de la période gallo-romaine. 2) couche de 50 à 60 cm qui contient en mélange, à travers une terre argileuse et noire de plus en plus mêlée de petits éboulis en s'approchant du fond, des tessons appartenant aussi bien à la Tène qu'au Hallstatt. Présence de nombreux charbons. 3) substrat naturel argileux.

Le mobilier recueilli dans les fouilles du replat du temple

1. Autels et socles d'autels votifs

Il a été trouvé sept fragments différents et huit socles d'autel, tous en calcaire blanc et dans la couche 2-A :

- autel (inv.161-7). Représenté par sa base et la partie inférieure du dé. La plate-bande inférieure est ornée sur sa face d'un signe solaire en forme de X et de traits parallèles, perpendiculaires dans les angles. Dimensions : 135/105/60 mm haut (fig. 4)
- socle (inv.164-7). Orné au centre de la face par une roue solaire non inscrite dans un cercle. Socle plein et entier. Dimensions : 285/260/130 mm.
- socle (inv.165-7). Orné sur la face de deux signes astraux en forme de ' , socle plein et entier. Dimensions : 120/120/76 mm.
- socle (inv.166-7). Orné sur sa face d'un signe astral en forme de ? et d'un svastika. Il est à cuvette et entier. Dim.190/160/62 mm pour le socle et la cuvette 130/115/4 mm (fig. 4)
- autel (inv.179-7). Il provient de la fouille F5. C'est la moitié supérieure d'un autel votif. Le dé est orné d'un X et d'un signe >. La face supérieure du couronnement présente, entre deux queues d'aronde très en relief, une cupule à libations avec fosse circulaire de 32 mm dont le centre est formé d'un téton saillant de 14 mm de diamètre. Dimensions du couronnement : 110/80/60 mm.
- les autres socles et autels sont anépigraphes et n'offrent rien de particulier.

2. Objet d'ornement

Perle ronde et polie (os) (inv.17-7), fouille F6, couche Tène III ; Diamètre de l'anneau : 13 mm, section : 5 mm, diamètre de l'évidemment annulaire : 6 mm.

3. Monnaies

Petit bronze. Type Bas-Empire, très fruste (fouille F1, couche 2)

Petit bronze. Constance II :

D/(CO)NST(AKTIVS) PF AVG,

buste de Constance lauré à droite avec le *paludamentum* et la cuirasse ;

R/(VICTORI)AE DD (AVGG) Q N(N),

deux Victoires debout en face l'une de l'autre tenant chacune une couronne et une palme (fouille F1, couche 2) ;

Moyen bronze. Marc-Aurèle, très fruste (fouille F3, niveau inférieur, couche 2) ;

Moyen bronze. Lucius Verus, très fruste (fouille F3, niveau inférieur, couche 2) ;

T.P. Type Bas-Empire (IV^e siècle), très fruste (fouille F2, surface couche 2) ;

Petit bronze. Théodose :

D/(DN THEODO) SIVS PF AVG

buste de Théodose, diadémé à droite avec le *paludamentum* ;

R/VICTORIA (AVGG) G

deux Victoires debout en regard, tenant chacune une couronne et une palme.

4. Marques sur briques

(inv.462 et 464) fouille F4, couche romaine, périphérie nord de la piscine :

cartouche imprimé avant cuisson de 65/40 mm portant 3 lettres OIB. Impression en creux de 2-3 mm pour le n° 462 de 2 à 5 mm pour le 464.

Cette marque qui provient d'une même officine fait cependant ressortir deux pâtes très différentes. Le 462 est sur une brique très dure de couleur rose clair et à 40 mm d'épaisseur. Le 465 provient d'une autre brique de 35 mm d'épaisseur, en pâte douce, rose, de densité légère.

5. Amphores

Pas de représentation dans les niveaux hallstattiens. Elle est peu importante dans ceux de la Tène et dans les couches romaines. Les fragments, très petits, semblent se rattacher aux vinaires républicaines et il est malheureusement impossible d'en faire une étude précise.

6. Poteries

a) Céramique hallstattienne : Nous désignerons avec cette appellation toute la poterie recueillie au cours des différentes fouilles qui ont été pratiquées sur le replat du temple dans la couche archéologique la plus basse située entre celle de la Tène et le substratum naturel.

Cette céramique est dans tous les cas très brisée, il est difficile d'en reconstituer les formes exactes. Elle n'est pas tournée et elle peut se répartir en cinq groupes rencontrés indistinctement dans toute la tranche hallstattienne :



FIG. 24. POTERIE DE LA COUCHE HALLSTATTIENNE DES SONDAGES.
Cliché Gabriel Manière.

1. Vases à rebords droits, sans panse, de forme conique, à fonds plats, à lèvres simplement arrondies, se rapprochant du simple pot de fleur. Ces vases semblent être les plus nombreux. Les épaisseurs vont de 15 mm pour les plus grandes formes à 5 mm pour les plus petites.

2. Vases en urnes. Ils sont représentés par quelques rares tessons et il apparaît que cette forme était ici courante, tout au moins dans la stratigraphie que nous avons découverte. La poterie n'est pas tournée, les panses paraissent peu prononcées mais leur départ semble cependant bien amorcé.

3. Vase en forme d'écuelle simple à lèvre droite. Diamètre : 160 mm (il se rapproche du type précédent par Déchelette, Manuel III - Premier Âge de Fer ou époque Hallstatt, fig. 326, n° 3).

4. Grand vaisseau, genre dolium, à grande ouverture, bien pansu. Il est représenté par trois tessons, les lèvres sont droites, simples, à niveau ondulé. Épaisseur : 10-12 mm.

5. Vases cylindriques et ovoïdes de grandes dimensions décorés en fort relief de cordons ou boudins d'argile, latéraux et verticaux, torsadés ou marqués de coches, droites et obliques. Certains sont décorés d'impressions concaves faites, en chaînage latéral, dans l'épaisseur de la pâte.

Observations d'ensemble : Les pâtes sont toujours grossières, rugueuses et mélangées d'un abondant dégraissant siliceux. En général, les cuissons sont réductrices et bien poussées, elles donnent une couleur brun, rouge terne. Dans les vases décorés avec des boudins d'argile la cuisson paraît plus oxydante, donnant une pâte très dure à cassure vive, d'une couleur rose.

Le seul décor observé est une impression linéaire en gravure avant cuisson. La qualité et le faciès de cette céramique affectent un caractère grossier et rudimentaire qui donne bien le ton de son appartenance protohistorique peu évoluée. Elle constitue l'élément précieux de situation de l'occupation humaine du premier sanctuaire de Belbèze et elle confirme, dans cette région, une évolution à peu près inexistante de la céramique néolithique.

b) Poterie de la Tène III : même céramique que celle recueillie dans les couches correspondantes du temple. Il s'agit dans tous les cas de poterie tournée, de fabrication locale, à pâtes noires et brun-rouge obtenues en cuisson réductrice. Les types représentés sont, en majeure partie soit en stries ondulées, des urnes. Les décors sont obtenus par peignage et disposés soit en stries parallèles, soit en stries ondulées.

c) Poterie commune des temps romains : Nous avons retrouvé peu de tessons dans la couche gallo-romaine. Ils appartiennent en général à des cruches à pâte rouge, à l'exception de deux petites urnes à offrande de 30 mm de haut.



FIG. 25. SONDAGE F3. CLOCHETTE, GENRE SONNAILLE EN FER. (Haut. 66 mm). Couche de la Tène. Cliché Gabriel Manière.

7. Objets en fer, quincaillerie

- clochette en fer (inv. n° 16), foyer Fo1, fouille 3), couche de la Tène. Haut. 56 mm, constituée par une feuille de fer martelée, roulée et agrafée sur un côté. Cet objet paraît être identifié avec une sonnaille (fig. 25).
- éléments d'une chaînette en fer. Anneaux de 14 mm de diamètre et circulaire (couche hallstattienne, foyer Fo2, fouille 3F3)
- petites spatule à manche courbe en fer (couche hallstattienne. Fouille F7), forme ovale de 10 mm de long, manche incomplet de section carrée, 4/4 mm long, restante 64 mm. Cet objet peut avoir joué le rôle de strigile.
- divers débris en fer non identifiables provenant des niveaux hallstattiens.

8. La représentation mobilière lithique : elle n'a été trouvée que dans la couche hallstattienne des diverses fouilles :

- quartzite ovale, longueur : 200 mm, la tranche périphérique porte des traces de percussion et au milieu de chaque grand côté, deux coches-grattoir,
- deux fragments de meules « va-et-vient »,
- un gros pilon broyeur en quartzite de forme pyramidale dont les arêtes et le sommet sont arrondis par un long usage qui a profondément enlevé le cortex,
- galet ovale en granit, longueur : 130 mm, portant des impacts de percussion sur l'ensemble de la tranche,
- talon d'un outil en silex brun opaque, très patiné ; il semble avoir appartenu à une lame-grattoir de facture aurignacienne dont le prolongement des arêtes donnerait un objet de 60 mm de long (longueur restante 30 mm). Deux coches-grattoir, avec de petites retouches et des traces d'usage, sont agencés de chaque côté du talon.

Fouilles sur les pierriers (fig. 22)

Nous avons dégagé le pierrier D et opéré un dégagement circulaire dans la partie la plus épaisse du pierrier A.

Pierrier D

Il se présentait sous la forme d'un amoncellement hémisphérique de 10 m de long et de 9 m de large dont le rayon central avait 2,40 m de hauteur.

Le dégagement a permis de recueillir de nombreux fragments d'amphores répartis au hasard dans les blocs calcaires et dans l'humus.

Au centre, sous la partie la plus épaisse de l'amoncellement, ont été retrouvés les vestiges d'un abri dont les soubassements sont établis en pierres sèches rangées et bloquées. Ils ont une épaisseur de 0,50 m. L'abri affecte la forme d'un parc rectangulaire ouvert à l'ouest, fermé à l'est, de 4,50 m de long et de 2,10 m de large dans l'œuvre. Il repose sur le rocher lui-même. Le sol, à deux niveaux, présente, le long et au pied de la paroi nord, l'aspect d'une banquette de 0,50 m de largeur où il est possible de s'asseoir en laissant un espace de circulation de 1,60 m entre elle et le mur qui lui fait face.

L'absence à peu près complète d'une couche archéologique exclut l'hypothèse d'une habitation normale et conduit à conclure qu'il s'agit d'un simple abri qui n'a jamais été recouvert de tuiles.

Mobilier archéologique**I) Le fond de la fouille :**

- a) la céramique sigillée est représentée par cinq tessons dont deux sont identiques :
 - une partie de tasse moulée et ornée très caractéristique Knorr 78, qui appartient à la période mi-flavienne-début II^e siècle. (inv. n° 465);
 - un fragment de plat. Drag.17, qui situe le I^{er} siècle et le début du second.
- b) la poterie commune est représentée par 21 tessons très brisés d'une céramique à pâte rouge et d'un fragment de jatte sans anses à lèvres intérieures en pâte grise, diam. 165 mm. Ce type de jatte se rencontre un peu partout sur le site et, principalement, dans les éboulis au-dessous du sommet de La Roche. La poterie commune rouge appartient en général à des cruches et à des cruchettes avec anses.



FIG. 26. EXEMPLE DE CABANNE EN PIERRES SÈCHES DU SECTEUR BELBÈZE-AUSSEING.
Certains pierriers du sanctuaire évoquent des constructions similaires écroulées.
Cliché Gabriel Manière.

- c) une partie d'un petit vase et verre bleuté clair de pâte homogène, diam. 35 mm.
- II) Épars dans le déblaiement du terrier :
- six amphores vinaires courantes, Républicaine III A. Dressel I A. représentées par des lèvres différentes.
 - des fragments de *tegulae*.

Pierrier A

Le dégagement central fait apparaître la même absence de couche archéologique et exclut l'existence d'un habitat. À travers les déblais se trouvent des fragments de *tegulae*, de briques et d'un meuble en granit.

Il s'agit là d'un abri sommaire en pierres sèches d'origine antique dont la position, très en contrebas du temple, conduit à penser qu'il a dû servir aussi de point de dépôt pour l'épierrement des terres voisines mises en culture. La présence des *tegulae* et des briques ne peut s'expliquer qu'ainsi.

Mobilier archéologique

Seule mérite d'être signalée une marque sur *tegulae* (inventaire n° 463) qui représente, sous forme de sceau circulaire, imprimé en creux avant cuisson, une fleur à quatre pétales convergeant, en fort relief, vers une concavité de 3 mm de diamètre.

Observation d'ensemble : Ces vestiges ont une analogie frappante avec les nombreuses cabanes en pierres sèches situées dans la commune d'Ausseing (fig. 26), limitrophe, au nord, de la Roche. Elles constituent encore de nos jours des abris de fortune utilisées par les bergers. Il n'est pas douteux que ces constructions sommaires, reprises depuis la plus haute antiquité, rappellent l'identité de celles qui avaient été installées dans la zone du sanctuaire à l'époque gallo-romaine.

Vestiges osseux (dernière campagne, fouilles de 1967. Conclusion de Th. POULAIN-JOSIEN)

La couche Hallstattienne

1. *animaux domestiques représentés* : le bœuf (*Bos taurus*), le porc (*Sus domesticus*), le mouton (*Ovis aries*), le chien (*Canis familiaris*), le cheval (*Equus caballus*).
2. *animaux sauvages* : le renard (*Vulpes vulpes*)

Abri gallo-romain en pierres sèches (Pierrier D)

1. *animaux domestiques* : le bœuf, le porc, le mouton, le chien.
2. *animaux sauvages* : le lapin de garenne (*Cryptolagus cuniculus*)

Observation générale sur la faune trouvée dans les fouilles du site

Les espèces animales sont approximativement les mêmes, toutefois nous voyons se dessiner une certaine évolution du Hallstatt au Gallo-romain des III^e-IV^e siècles. Le bœuf prédominant au Hallstatt diminue ensuite de façon notable tandis que le porc augmente régulièrement ; les ovicapridés marquent une assez nette augmentation pendant la Tène. Les autres espèces ne jouent qu'un rôle secondaire.

De cette étude il ressort qu'à l'époque hallstattienne ce gisement semble caractérisé par un élevage prédominant et plus secondairement par celui du porc et du mouton.

Animaux	Hallstatt	Tène finale	Gallo-romain I ^{er} - II ^e siècles	Gallo-romain III ^e - IV ^e siècles
	% d'individus			
Bœuf	35,29	25	33,33	13,33
Mouton	17,64	6,25		13,33
Porc	23,52	31,25	33,33	33,33
Chèvre		25		
Chien	11,76	3,12	33,33	
Cheval	5,88	3,12		
Chat				6,66
Poulet		3,12		6,66
Sanglier				6,66
Lièvre		3,12		
Renard	5,88			
Crapaud				6,66

THÉRÈSE POULAIN-JOSIEN
Chargée de recherche au CNRS

Observation générale

La dernière campagne de fouilles de 1967 a permis de savoir que la fréquentation du sanctuaire remontait beaucoup plus loin, au tout début de la période hallstattienne, et que la petite source avait bien été le pôle d'attraction de cette lointaine origine. Source de sommet, elle réunissait les conditions primordiales qui convenaient parfaitement pour établir un sanctuaire et agencer une piscine où les populations rurales de Petites Pyrénées de la région d'Ausseing, Belbèze, Cassagne et Roquefort venaient chercher, à travers leurs croyances, la guérison de leurs maux.

La stratigraphie montre que les couches du Hallstatt sont en contact avec le substrat naturel argileux et que celui-ci a été enlevé, pendant cette période, suivant une pente qui descend, à l'ouest, vers le point d'eau, la tranche hallstattienne augmentant d'épaisseur au fur et à mesure qu'elle arrive vers ce dernier.

Celle-ci atteint, dans son niveau supérieur et sans transition nettement marquée, la couche préromaine de la Tène avec le même type de mobilier céramique, confirmant ainsi les constatations consignées par R. Lizop qui remarque que les civilisations du Hallstatt se retrouvent, régionalement, jusqu'en pleine époque de la Tène. C'est une civilisation hallstattienne attardée sans doute, inhérente au caractère particulier de nos populations locales protohistoriques.

La couche que nous attribuons à la Tène est nettement plus noire, moins argileuse et on y remarque l'apparition d'une céramique tournée, encore en mélange avec celle brun-rouge, exclusivement faite à la main, qui est seule représentée dans la couche hallstattienne. Elle traduit une poterie bien différente, avec des contours parfois mal affirmés, hésitants, quelquefois maladroitement moulée, épaisse pour la recherche de la solidité et, d'une façon générale, ayant une pâte grossière généreusement mêlée de dégraissant micacé.

Cette interpénétration est nettement observée. La couche de la Tène, dans la périphérie ouest de l'ouvrage gallo-romain, est peu épaisse. Cette non-concordance avec la même couche sur l'aire de temple lui-même, ainsi que nous l'avons exposé dans l'étude de cet ouvrage, ne trouve son explication que dans les terrassements d'aplanissement du sol pendant les temps gallo-romains, vraisemblablement au début de la dynastie flavienne, en correspondance avec

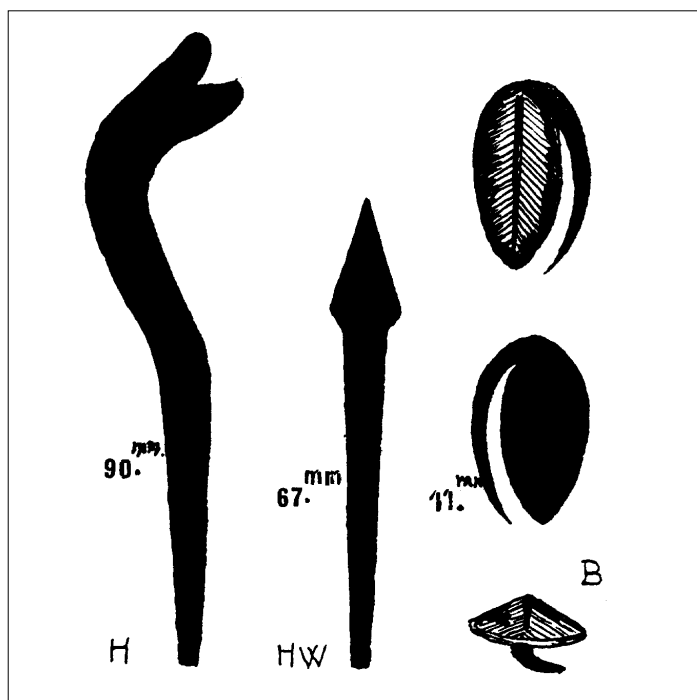


FIG. 27. SITE DU SANCTUAIRE ANTIQUE DE PÉDÉGAS. OBJETS EN FER.

Des objets en fer y ont été trouvés qui peuvent se rapporter aux périodes de la Tène, et à l'époque gallo-romaine comme cette petite clef (A) apparentée au type *clavis laconica* et des carreaux de flèche (F) avec harpon concernant la chasse. Trouvés dans les éboulis et bien recouverts, ils n'ont pas été dénaturés par la rouille. La typologie de la plupart de ces objets se retrouve dans les classements de l'Âge du fer languedocien.

Cf. M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le premier Âge du fer languedocien*, Bordighera-Montpellier, 1958, 2^e partie.

la construction de la petite *cella* (petit bronze de Vespasien, trouvé à l'état neuf dans le mortier des fondations).

Ainsi apparaît, après l'homogénéité de la couche hallstattienne, le caractère hétérogène de la Tène préromaine dans cette partie du sanctuaire. Il reste conforme aux observations archéologiques déjà faites dans cette région.

Les différentes fouilles pratiquées sur le reste du replat, à l'est comme à l'ouest, en dehors du voisinage immédiat du point d'eau, font apparaître une couche inférieure beaucoup plus chaotique et toujours voisine, dans la teneur de sa composition, avec celle, hétérogène, que nous exposons ci-dessus. Les différences stratigraphiques n'y seront pas plus nettement marquées. Elle indique clairement la mobilité des passages humains qui n'ont pas laissé les traces que l'on retrouve lors d'une installation qui a le caractère d'un stationnement durable.

La même observation, dans le cadre de la période romaine, apparaît; elle nous conduit à exclure la présence d'habitats constitués sur le gisement général de Pédégas-d'en-Haut. Les pierriers, qui cependant présentent tous les caractères de constructions domestiques ruinées en place, ne furent, sans doute, dès le I^{er} siècle de notre ère, que des abris de pèlerins, abris et enclos de fortune installés en pierres sèches pour des générations de fidèles dont le passage au sanctuaire n'avait de durée qu'en fonction de celle des cérémonies ou du temps qui était imparti à la dévotion privée.

Conclusion générale

Les fouilles faites sur le temple lui-même et sa piscine sacrée montrent (10) l'existence d'un lieu de culte antique autour d'une petite source de sommet dont le point de départ est contemporain de l'Âge du fer et dont l'édifice fut romanisé dans son architecture en deux étapes, vraisemblablement sous l'influence des maîtres carriers apportant les techniques d'exploitation. Son existence s'est prolongée jusqu'aux destructions systématiques à la fin des temps gallo-romains, en symbiose avec les destructions organisées des temples de la Gaule préconisés par les édits impériaux.

À Belbèze-Pédégas, sur l'étendue du site religieux, aucune monnaie impériale postérieure aux émissions de 375-380 n'a été trouvée. Ces constatations le placent dans le contexte général des événements nationaux religieux déjà observés (11).

Et, si le site a fait l'objet au cours du Moyen Âge de fréquentations, elles paraissent avoir été très sporadiques et se borner à une récupération partielle de matériaux antiques pour approvisionner d'élémentaires fours à chaux dont les ruines ont été situées en bordure ouest du sanctuaire.

Ce terme, très localisé à Pédégas-d'en-Haut, de la vie religieuse antique et de ces croyances, paraît cependant avoir eu une continuation, dans une très proche chronologie, sur le site voisin, en contrebas, de la Planera de Junac.

En effet, des travaux de voirie qui y furent réalisés ont mis au jour et permis d'observer des sarcophages en calcaire local avec couvercle tectiforme à quatre versants, lieu où la tradition orale situe une source, aujourd'hui tarie, réputée pour soulager et guérir les affections de la vue (12). La piété populaire locale y construisit une chapelle importante (Notre-Dame de la Planera de Junac) détruite à son tour à la Révolution mais dont nous avons pu voir les substructions et quelques restes avec un enclos cimetéral aujourd'hui disparu. Il serait alors permis de penser que ce site, révélateur de vestiges funéraires paléo-chrétiens et qui se trouve en contrebas, peu éloigné de celui, antique,

10. C. JULLIAN, *Histoire de Gaule*, Paris 1920, t. VI, p. 56: « au fond ou au flanc des montagnes gauloises... ce sont les sources qui les ont fait naître... » et dans *L'Aquitaine de Gascogne*, p. 367: « divinités modestes installées sur un sommet près d'une source... »; A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 4^e partie, Paris 1960 (*Les monuments des eaux*), p. 270 et (*Les sanctuaires des eaux*) p. 479, 480; É. GRIFFE: *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, Paris, 1965, t. III, *La Cité chrétienne*, p. 263 note: «... des substructions de temples païens ont été mises au jour par les fouilles archéologiques... auprès des sources sacrées où l'on vénérât les divinités topiques ».

11. A. GRENIER, *op. cit.*, p. 350: « les monnaies montrent une fréquentation qui se prolonge jusque vers le dernier quart du IV^e siècle puis les sanctuaires succombent au triomphe du christianisme »; F. LOT, *La Gaule*, Paris 1967: « Les monnaies retrouvées dans les temples païens, même dans les petits sanctuaires ruraux, ne dépassent pas le règne de Gratien (375-383). A. LOYEN, dans une correspondance du 9 janvier 1973, au sujet du temple de Belbèze, estime qu'une destruction n'est guère concevable dans la région qu'après 380 environ.

12. C. JULLIAN, *op. cit.*, *supra*, p. 85: « la source demeure celle envers laquelle l'homme est le plus tenté de témoigner sa reconnaissance... ce sont les sources qui ont fait les sanctuaires... ».

de Pédégas, lui a succédé auprès des populations locales converties depuis le très Haut Moyen Âge.

Ce site de la Planéra de Junac, marqué aujourd'hui par un terre-plein avec une croix, fut un pôle d'attraction religieux ; de toute évidence, en raison d'une population active importante qui dépendait du contexte géographique de l'exploitation des carrières voisines, en satellite paroissial de l'église du village.

Nos recherches archéologiques à Belbèze sont restées sur la chronologie antique, mais cette région très spéciale des Petites Pyrénées demeure particulièrement attractive. Zone frontière de la Novempopulanie (Aquitaine III) dans la Cité des Convènes avec celle des Consoranni (Saint-Lizier) et la Narbonnaise (Cité des Tolosates), elle offre la particularité géologique du seuil des Petites Pyrénées et de la cluse de Boussens (13). Région frontière aussi pour la chrétienté, pérennisée par ses évêchés historiques, suffragants de Toulouse, localement de Saint-Bertrand dont dépendait Belbèze-Ausseing, puis de Saint-Lizier et de Rieux avec la borne locale des « Très Peyros », limitrophe des carrières souterraines. Il a été aussi constaté que ces zones frontalières des Cités ont souvent été des lieux d'accueil privilégiés des ermites (14).

L'attraction de ce site frontalier d'Ausseing et de la partie nord de Belbèze, une vue imprenable et grandiose sur la chaîne des Pyrénées y a laissé aussi, bien ancrée, la mémoire des Religieux de Montsaunès (Templiers et Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem) qui construisirent la Tour d'Ausseing et étendirent dans ce secteur particulier leur hégémonie seigneuriale.

Mais à Belbèze-Pédégas-d'en-Haut la découverte des ruines et les mutilations du vieux sanctuaire gallo-romain nous « montrent comment le vieux monde a fini et mettent sous nos yeux un grand événement de l'Histoire », comme l'écrivait Émile Mâle (15).

ADDENDUM

Au souvenir de nos recherches et fouilles programmées de ce site très particulier des Petites Pyrénées se rattachent nos relations avec des personnalités de l'archéologie et de l'histoire locale avec lesquelles nous avons correspondu de façon fructueuse avec cordialité. Louis Méroc et Michel Labrousse, directeurs des Circonscriptions Préhistorique et Historique de Midi-Pyrénées ; Raymond Lizop, Gaston Astre, Paul Mesplé, M^{re} Élie Griffe, le recteur André Loyer, Marie Larrieu-Duler, Robert Gavelle, George Fouet, confrères de notre société ; il y avait aussi le Docteur Armand Sarraon, président de la Société des Études du Comminges, Roland Coquerel de Tarbes, l'ingénieur de l'EDF Jean Malaret et, aussi, Fernand Benoît très intéressé par nos recherches et les éléments représentatifs de la mythologie religieuse de Saint-Martory, Salies de Salat, Belbèze, Ausseing, Marignac-les-Peyres et l'auge cinéraire indigène du cloître de Saint-Lizier.

13. M. LABROUSSE, *Toulouse antique*, Paris 1968, p. 329-330.

14. Ch. DELAPLACE, « Géographie de l'érémisme en Gaule », *Presses universitaires de Perpignan*, 1995, p. 428 sq. : « les zones frontalières des civitates ont souvent été des lieux d'accueil privilégiés des ermites ».

15. É. MÂLE, *La fin du paganisme en Gaule*, Paris, 1950.